



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jules-Verne**

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE JULES-VERNE

Le 30 octobre 2018

Procès-verbal de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Jules-Verne tenue le lundi 30 octobre 2018 à 18h30 à la salle de réunion.

PRÉSENCES :

Mme Sophie Giard	parent
Mme Brigitte Gauthier	parent
Mme Faten Benothmane	parent
M. Émile Medjouwa	parent
M. Mohamed Berramdane	parent
Mme Isabel Masse	personnel de soutien
Mme Martine Poulin	technicienne du service de garde
Mme Sarah-Émilie Addy	enseignante
Mme Claudine Simard	représentante des professionnels
Mme Catherine Vallière	enseignante

ABSENTS :

Mme Nawel Loubazid	parent
Mme Marie-Ève Tremblay	enseignante

AUSSI PRÉSENT:

Mme Marie-Josée Hamel	directrice
-----------------------	------------

1. ACCUEIL

Mme Sophie Giard souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jules-Verne**

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, M. Sophie Giard ouvre la séance.

JV18103001 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Sophie Giard fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Catherine Vallière, secondée par Mme Sarah-Émilie Addy et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JV18103002 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par Mme Martine Poulin, secondée par Mme Brigitte Gauthier, et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2018 soit adopté tel que proposé. (annexe 1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2018

5.1 RÉPERTOIRE DES FORMATIONS OFFERTES AUX PARENTS

Les parents se consulteront et présenteront leur choix au prochain conseil d'établissement.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jules-Verne**

7. POINTS EN ADOPTION

JV18103003 7.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2018-2019

Mme Hamel demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires sur les règles de régie interne. Il demande également s'ils souhaitent des modifications pour l'année 2018-2019.

Il est proposé par Mme Isabel Masse, secondée par Mme Brigitte Gauthier, et résolu :

QUE les règles de régie interne soient adoptées soient adoptées telles que proposées. (annexe 2)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. POINTS EN APPROBATION

JV18103004 8.1 ACTIVITÉS ET SORTIES

Mme Hamel dépose le tableau des activités et sorties présentement prévues. Cette liste n'est pas complète et les activités et sorties qui s'ajouteront seront soumises pour approbation lors des prochaines rencontres du conseil d'établissement. (annexe 3)

Il est proposé par Mme Faten Benothmane, secondée par Mme Martine Poulin, et résolu :

QUE les activités et sorties prévues soient approuvées telles que proposées. On demande qu'il y ait plus de vigilance dans les autobus scolaires lors des sorties et que la sortie au salon du livre soit plus encadrée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JV18103005 8.2 Horaire du 21 décembre 2018

Mme Hamel propose que l'horaire du 21 décembre, dernière journée avant le congé des Fêtes, soit modifié et qu'il y ait un départ hâtif. Les élèves dîneraient avec leurs enseignants et termineraient leur journée au plus tard aux heures suivantes :

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jules-Verne**

Précolaire : 13h22

Primaire : 14h05

Il est proposé par M. Émile Medjouwa, secondé par Mme Sophie Giard, et résolu :

QUE l'horaire soit modifié le 21 décembre et qu'il y ait un départ hâtif selon les heures proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JV18103006

8.3 SEMAINE DE RELÂCHE – SERVICE DE GARDE

Mme Martine Poulin informe les membres du conseil d'établissement qu'elle souhaite proposer un séjour de 3 jours (4 au 8 mars 2019) au camp Boute-en-train à Chertsey pour la semaine de relâche. Les coûts du séjour, incluant les couchers, les repas, le transport et les frais de garde seraient d'environ 216\$. Le camp s'adresse à tous les groupes d'âge.

Les inscriptions seront faites au mois de novembre. Un minimum de 35 inscriptions sera nécessaire pour assurer la tenue du camp. Les parents dont le compte a un solde impayé ne pourront inscrire leur enfant.

Il est proposé par Mme Claudine Simard, secondée par Mme Catherine Vallière, et résolu :

QU'un camp de 3 jours soit proposé aux parents des élèves du service de garde pour la semaine de relâche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. INFORMATION

9.1 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. Berramdane nous fait un résumé de la première rencontre à laquelle il a assisté au comité de parents.

9.2 MOT D'UN REPRÉSENTANT DES ENSEIGNANTS

Aucun

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jules-Verne**

9.3 MOT D'UN REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Aucun

9.4 MOT D'UN REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Aucun

9.5 MOT DE LA TECHNICIENNE RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

9.5 APPLICATION *HOPHOP*

Mme Martine Poulin informe les membres du conseil d'établissement que les parents pourront utiliser, sous peu, l'application Hophop au service de garde.

HopHop est une application simple et sécuritaire qui permet au service de garde de synchroniser la préparation des enfants avec l'heure d'arrivée des parents à l'école. L'enfant peut ainsi terminer calmement ses activités avant de se préparer. Le temps d'arrivée estimé est dynamiquement calculé à partir du GPS d'un téléphone intelligent ou manuellement déterminé (application mobile ou version web).

Bref, quelques minutes avant l'arrivée des parents, le service de garde est avisé et peut informer l'éducatrice de faire préparer l'enfant. À son arrivée au service de garde, le parent peut donc récupérer son enfant plus rapidement.

Le coût est de 20\$ par année pour les parents et une ristourne de 5\$ revient aux parents. Le début est prévu le 5 novembre.

9.6 MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a pas de représentant de la communauté.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jules-Verne**

9.7 MOT DE LA DIRECTION

9.7.1 PROJET ÉDUCATIF

Mme Hamel Hamel informe les membres de la démarche du projet éducatif. Celle-ci est amorcée et trois comités d'orientation se rencontreront à une date ultérieure.

9.7.2 ACLO CRÉOLE

Mme Hamel informe les membres du conseil d'établissement que l'activité ACLO créole sera reconduite cette année. Le processus d'engagement de l'animateur ou animatrice est en cours. L'activité devrait être offerte, comme l'an passé, aux élèves d'origine haïtienne de 3^e et 3^e année. Il y aura un groupe au 1^{er} cycle, deux groupes au 2^e cycle et un groupe au 3^e cycle. Les groupes seront d'environ 15 à 20 enfants.

9.7.3 FOIRE AUX ORGANISMES

Mme Hamel informe les membres du conseil d'établissement qu'une foire aux organismes sera organisée lors de la soirée de remise de bulletin le 15 novembre prochain. Différents organismes seront présents afin de faire connaître les services qu'ils peuvent offrir aux parents. Des prix de présence seront donnés aux parents qui visiteront les kiosques.

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

11. DIVERS

11.1 PROJET EN 6^E ANNÉE

Les enseignantes de sixième veulent faire vivre aux élèves une sortie au camp Le petit bonheur. Elles veulent faire une levée de fonds, afin d'amasser des fonds pour cette sortie.

Les membres acceptent à l'unanimité.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jules-Verne**

11.2 LESTER B. PEARSON

Des manifestations ont eu lieu et cela à occasionner une problématique, puisque les élèves de l'école secondaire circulaient à l'heure où nous accueillons les enfants le matin.

11.3 RÉNOVATIONS DE LA COUR D'ÉCOLE

Une suggestion est faite à l'effet de fermer la clôture dans la cour d'école près du mobile de jeux. Madame Hamel s'informerait si cela est possible lors des rencontres qu'elle aura pour la réfection de la cour d'école.

11.4 PARENTS SUR LA COUR

Plusieurs parents sont sur la cour d'école en fin de journée. Un message sera fait au TES, afin qu'ils interviennent.

JV18103007

12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Brigitte Gauthier, secondée par Mme Martine Poulin et résolu :
QUE l'assemblée soit levée à 19h27.

La présidente
Mme Sophie Giard

La secrétaire
Mme Sarah-Émilie Addy